**FNOGEC 31-03-2017**

* Reclassement : utiliser le kit d’inaptitude sur le kit de la FNOGEC, préférer les termes « d’accompagnement de projet professionnel » plutôt que d’inaptitude.
* Formation : Aurélie DELGOVE salariée du collège employeur est à la disposition de tous les établissements pour tout renseignement concernant les questions ayant trait à la formation continue.

Logique de la personnalisation de la formation au détriment du collectif

Identification des compétences de chacun

Attention aux CAE/CUI : l’accompagnement de la personne doit lui permettre un retour à l’emploi, identification du projet personnel : voir sur le site de la FNOGEC un outil disponible pour la mise en place d’un livret d’accueil

Inventaire des formations utilisables en CPF sur le site FNOGEC

* Regroupement des conventions : IDCC 3218
* Il est conseillé d’attendre quelques mois de modifier l’IDCC dans la DSN
* Pas de modification des contrats, elle est à faire au fur et à mesure